



---

# DIPLÔME UNIVERSITAIRE

---

## Créateur d'entreprise



**SERVICE DE  
LA FORMATION  
TOUT AU LONG  
DE LA VIE**

Campus Hannah Arendt - Site Chabran

[UNIV-AVIGNON.FR](http://UNIV-AVIGNON.FR)

## Pourquoi suivre cette formation ?

L'objectif de ce diplôme est d'acquérir l'esprit d'entreprendre qui peut s'appliquer à tous les pans de la vie. Adopter l'esprit entrepreneur, c'est passer à l'action, planifier un projet, prendre des initiatives, travailler en équipe, créer son réseau et gagner en confiance en soi. L'entrepreneuriat favorise l'ouverture personnelle et professionnelle de chaque personne.

Que vous envisagiez de créer une start-up innovante, de vous engager dans l'économie sociale et solidaire, de monter un projet associatif ou tout simplement de découvrir l'entrepreneuriat, ce diplôme universitaire (DU) peut vous intéresser ! Vous pourrez mener votre propre projet, mettre en place un projet fictif ou vous rattacher au projet d'autres personnes inscrites dans la formation. Il ne s'agit pas nécessairement de créer réellement une entreprise mais de découvrir la démarche de création.

Cette formation vise à acquérir les bases pour entreprendre une démarche de création ou de reprise d'une activité indépendante.

### Publics concernés

La formation est ouverte aux élèves et aux étudiants de l'enseignement supérieur et au public de la formation continue (salarié, demandeur d'emploi ou indépendant).

### Conditions d'accès

Les candidats doivent posséder un diplôme de niveau 4 (bac).

### Compétences à l'entrée

Cette formation concerne toutes les personnes motivées par l'entrepreneuriat à court ou moyen terme. Elle ne nécessite pas de connaissances ou de compétences spécifiques préalables. Il faut seulement être motivé et dynamique pour travailler en groupe au projet de création d'entreprise réel ou théorique qui constitue une part importante du diplôme.



#### COMPÉTENCES VISÉES

- **Savoir** se présenter et prendre la parole en public
- **Travailler** en équipe
- **Gérer** un projet
- **Adopter** une attitude de veille permanente face à son environnement
- **Présenter et défendre** un projet de création d'entreprise
- **Communiquer et convaincre** les parties prenantes
- **Maîtriser** les étapes d'un business plan
- **Développer** son réseau professionnel

## Modalités de déroulement

La formation, conçue pour l'enseignement à distance, est la plus interactive possible et vous laisse une grande liberté d'organisation, tout en étant néanmoins encadrée. Elle s'articule autour de 4 aspects essentiels de la création d'entreprise : le commercial, la gestion, le juridique et le démarrage de l'entreprise pour un total de 130 heures.

Les compétences seront acquises grâce à des vidéos et des exercices interactifs, des quiz, des études de cas, mais aussi grâce à des fiches ressources et des outils personnalisés mis à votre disposition. Pour mieux vous accompagner des classes virtuelles régulières seront organisées. Par ailleurs, pour appliquer les notions, vous mettrez en place un projet de création par groupe de quatre avec un accompagnement personnalisé réalisé par un coach professionnel.

## Débouchés

Chef / cheffe d'entreprise, entrepreneur.



## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

### Unité 1

*Découvrir l'entrepreneuriat et définir une offre (35h)*

- **Découvrir** la notion d'entrepreneur et **réaliser** son SWOT personnel
- **Connaître** les organismes d'aide à la création d'entreprise
- **Rechercher** des idées de création
- **Connaître** la démarche de la création d'entreprise
- **Définir** son MVP (ou PMV)
- **Réaliser** son modèle d'affaire
- **Connaître** son environnement et **déterminer** les opportunités et les menaces
- **Réaliser** une étude de marché
- **Conduire** une étude de marché terrain
- **Définir** son positionnement
- **Choisir** ses cibles
- **Définir** sa politique marketing

### Unité 2

*Réaliser les prévisions (35h)*

- **Découvrir** les documents comptables
- **Établir** des prévisions et **chiffrer** des objectifs
- **Calculer** son seuil de rentabilité
- **Construire** son plan de trésorerie
- **Établir** son compte de résultat prévisionnel et bilan de départ
- **Calculer** son fonds de roulement et besoin en fonds de roulement
- **Déterminer** les moyens de financement
- **Construire** le plan de financement de l'activité
- **Bâtir** son business plan
- **Présenter** et **défendre** un projet auprès de partenaires institutionnels ou financiers



### Unité 3

*Maîtriser les aspects juridiques de la création d'entreprise (20h)*

- **Comprendre** les différents statuts juridiques et leurs conséquences sociales, fiscales, en termes de responsabilité et de transmission
- **Choisir** un statut juridique d'entreprise
- **Réaliser** l'ensemble des démarches pour l'immatriculation de l'entreprise
- **Découvrir** le droit de la propriété intellectuelle

### Unité 4

*Monter un projet (10h)*

- **Mettre en place** un projet de création avec l'appui d'un tuteur professionnel

### Unité de spécialisation

*Assurer le démarrage de l'entreprise (30h)*

- **Découvrir** la fiscalité de l'entreprise
- **Construire** un argumentaire commercial
- Mettre en œuvre les formalités légales, commerciales et partenariales
- **Construire** et **utiliser** les tableaux de bord
- **Recruter** du personnel

## ***Le Service de la formation tout au long de la vie (SFTLV)***

Le SFTLV est un service de développement économique qui offre un accompagnement personnalisé à toute personne ayant pour projet de formation professionnelle, de reconversion ou de validation des acquis (VAE), grâce à ses partenaires sociaux, ses programmes de formation et ses accord sinterprofessionnels. Il favorise l'insertion professionnelle et développe la promotion sociale en portant l'offre de formation en alternance et les Diplômes universitaires (DU) de l'établissement. Il permet à un adulte salarié ou demandeur d'emploi de reprendre ses études pour se perfectionner ou valoriser son expérience professionnelle. Ce service vous accompagne dans la mobilisation des financements dont vous pourrez bénéficier :

- Master / Licence / Licence professionnelle / Diplôme d'université
- Alternance : contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage
- Formations certifiantes, formations courtes
- En présentiel ou par la Validation des acquis de l'expérience ou professionnels et personnels (VAE ou VAPP)

### **CONTACT**

#### ***Responsable pédagogique***

Isabelle Chaupart  
isabelle.chaupart@univ-avignon.fr

#### ***Lieu de la formation***

Formation en ligne

**UNIV-AVIGNON.FR**



### **PARTENAIRES**



**anr**<sup>®</sup>  
agence nationale  
de la recherche

### **LE RELAIS HANDICAP**



Un accompagnement personnalisé  
pour la réussite de votre cursus.

+33 4 90 16 25 62  
relais-handicap@univ-avignon.fr